

MISSION INSTITUTIONNELLE

—

REPRÉSENTATION



La mission de représentation consiste à représenter la structure dans les différentes instances des échelons supérieurs de l'association.

Article 2.2 du Règlement Général

Conditions

- Être adhérent·e de l'association
- Être âgé·e de 16 ans minimum
- Être élu·e au congrès régional
- Être nommé·e par le comité directeur

La personne est garante

- De la réalité démocratique des structures locales d'activités et de leur APL.
- De la nomination des responsables institutionnel·les au sein des équipes locales.
- De la présence de l'ER aux APL.
- De la validation de l'autonomie ou du rattachement des structures locales.
- De la diffusion des informations nationales
- Du partage des documents préparatoires aux instances à laquelle elle participe.
- D'y partager les retours des équipes locales.



A noter : La personne est membre de l'équipe régionale et partage donc les différentes missions de cette dernière : suivi des groupes...

Modalités d'élection

- Candidatures individuelles.
- Élu·es lors d'un vote à bulletin secret.
- Majorité absolue des personnes ayant émargé
- Une même mission ne peut pas être assurée par deux personnes.
- Une même personne ne peut pas assumer plus de 3 missions institutionnelles d'une même structure

La personne fait

- Participe aux conseils nationaux.
- Participe à l'assemblée générale.
- Participe aux formations des délégué·es régionaux et représentant·es des structures locales à l'AG.
- S'assure que les motions et voeux votés au congrès régional soient portés devant l'assemblée générale.
- Rend compte des sujets dans les différentes instances.

Durée de mandat

On peut faire maximum 8 ans consécutifs (avec réélection tous les 2 ans). Après 8 années consécutives, on ne peut plus candidater pendant 2 ans.

une année de représentation au sein de l'asso

automne

hiver

printemps

été

septembre : contacter les représentant·es des SLA pour préparer les APL et le retour de l'AG

décembre : définir les besoins d'accueil et de formation des EGA participer au conseil national d'hiver

avril : participer à la rencontre des équipes régionales

mai : préparer l'Assemblée Générale lors du comité régional

fin juin : transmettre un retour de l'AG auprès des équipes locales

octobre : participer au conseil national d'automne

octobre - novembre : accompagner les APL à l'aide de AGORA

congrès : aux côtés de l'équipe régionale, animer le congrès et porter le rapport moral (volet "vie de l'association")

juin : participer aux travaux de l'assemblée générale

septembre : préparer le retour de l'AG auprès des groupes et lancer la saison des APL

LES CONSEILS POUR BIEN VIVRE SON ENGAGEMENT

Retours d'élu.es et de salarié.es



Prendre du plaisir dans son engagement :

- Ne te place pas dans une dimension sacrificielle, mais dans une démarche épanouissante.
- Choisis des missions qui te plaisent et correspondent à tes envies et appétences.

S'organiser :

- Formalise les choses à l'écrit (coordination, répartition des tâches, diffusion des informations...).
- Tout se fera bien si tu t'organises et avances pas à pas.

S'entourer et favoriser le travail d'équipe :

- Connecte-toi à des homologues ayant déjà occupé ou occupant encore cette fonction, et prends le temps de les rencontrer.
- Fais équipe : "Seul·e, on va vite, ensemble, on va plus loin".
- Tu fais partie d'une équipe et la SLA est un projet équipe !

Rester à l'écoute et en lien :

- Essaye d'installer une relation de confiance avec ton équipe régionale
- Échange régulièrement avec la région et les autres groupes

Commencer par l'essentiel

- Priorise les tâches simples et essentielles.
- Évite de te lancer dans des projets pharaoniques dès le départ.

Prendre soin de soi :

- Préserve ton équilibre personnel, ne te surcharge pas
- Fixe-toi des objectifs réalistes et atteignables.
- C'est bien d'avoir des centaines d'idées mais pour être fière de ce qu'on fait il faut en concrétiser une ou deux.
- Un engagement pleinement investi et épanouissant vaut mieux que plusieurs engagements inachevés.

Demander de l'aide :

- N'hésite pas à solliciter de l'aide ou des conseils auprès de tes pairs.

Rester confiant·e :

- Ne pense jamais que c'est impossible !

Et surtout : essayer de s'amuser !

- Prends du plaisir dans tes missions et choisis celles qui te motivent vraiment.
- L'important est de ne pas stresser inutilement, mais de savourer ton engagement associatif.